

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL DE COMMUNE D'IRISSARRY-248  
N°11**

Séance du 14 mars 2022

L'an deux mil vingt-deux et le quatorze mars, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence du Maire, Xavier LACOSTE,

NOMBRES DE MEMBRES		
En exercice	Présents	Nombre de suffrages exprimés
15	11	12
		Pour : 12
		Contre : 0
		Abstentions : 0

**Etaient présents :**

M.Xavier LACOSTE, M.Xalbat GOYTY, M.Anton DUHALDE, M.Pierre DURANGA, Mme Laurence MENDIBOURE, Mme Pantxika MUSCARDITZ, M.Mathieu LAUGIER, Mme Anne-Marie IDIEDER, Mme Lydie ETCHEGARAY, Mme Bernadette ETCHEVERRY, M.Jean-Michel JAUREGUY, M.William SOSSOKHO

**Procuratation(s) :**

M. Betti ERROTABEHÈRE (donne procuratation à M.Anton DUHALDE)

**Etai(en)t absent(s) :**

M. Betti ERROTABEHÈRE, Mme Gaby ETCHEBEHÈRE, M. Yves GENIN.

Date de la convocation
08 mars 2022

**Etai(en)t excusé(s) :**

Date d'affichage
_/_/___

Acte rendu exécutoire après dépôt en Préfecture le

_/_/___
---------

A été nommé(e) **secrétaire de séance** : Mme Laurence MENDIBOURE

et publication du

_/_/___
---------

<b>VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF 2021</b>
--

Le Maire, Xavier LACOSTE ayant présenté le Compte Administratif 2021 et s'étant retiré pour le vote, le Conseil Municipal sous la Présidence de M. Xalbat GOYTY, 1er adjoint

vote le Compte Administratif de l'exercice 2021 et arrête ainsi les comptes :

**Investissement**

Dépenses	Prévu :	1 446 950,00
	Réalisé :	604 783,93
	Reste à réaliser :	804 733,00

Recettes	Prévu :	1 446 950,00
	Réalisé :	581 209,36
	Reste à réaliser :	448 966,00

**Fonctionnement**

Dépenses	Prévu :	1 204 053,00
	Réalisé :	616 829,10
	Reste à réaliser :	0,00

Recettes	Prévu :	1 204 053,00
	Réalisé :	1 288 255,66
	Reste à réaliser :	0,00

**Résultat de clôture de l'exercice**

Investissement :	-23 574,57
Fonctionnement :	671 426,56
Résultat global :	647 851,99

Ainsi délibéré les jours, mois et an que dessus.

Le Maire s'étant retiré lors du vote.

Ont signé au registre les membres présents.

Pour extrait certifié conforme.

Fait à IRISSARRY

Le Maire Xavier LACOSTE

